

# Écoute et accompagnement pour les personnels lors de la reprise progressive de l'activité sur site

Je suis confronté(e)  
à une problématique :

Liée au travail,  
à la reprise d'activité  
sur lieu de travail habituel

Liée à une situation de santé

De quel accompagnement  
puis-je bénéficier ?

Les conseillers en ressources humaines de proximité proposent un accompagnement, un conseil, une information individualisés à tous les personnels de l'Académie.

Ils sont à votre disposition pour toutes questions relatives à la progression de carrière, à la formation ou encore à diverses difficultés professionnelles en lien avec la gestion des ressources humaines.

Les médecins de prévention ont un rôle de conseil auprès de l'administration et des agents.

Ils interviennent dans le **domaine de la santé et du bien-être au travail** des personnels de l'Éducation nationale.

Ils assurent le suivi médical des personnels et apportent une expertise sur l'environnement professionnel.

Quels sont les  
interlocuteurs ?

Aisne : [conseiller-rh02@ac-amiens.fr](mailto:conseiller-rh02@ac-amiens.fr)  
Jérôme Boussemaere  
03 23 26 26 14

Oise : [conseiller-rh60@ac-amiens.fr](mailto:conseiller-rh60@ac-amiens.fr)  
Chloé Doye  
03 44 06 45 52

Somme : [conseiller-rh80@ac-amiens.fr](mailto:conseiller-rh80@ac-amiens.fr)  
Agnès Gutter  
03 22 71 25 29

Aisne : [monique.villette@ac-amiens.fr](mailto:monique.villette@ac-amiens.fr)  
Docteur Monique VILLETTE  
03 23 26 20 67

Oise : [pascal.quenot@ac-amiens.fr](mailto:pascal.quenot@ac-amiens.fr)  
Docteur Pascal Quenot  
03 44 06 45 85

Somme : [veronique.podvin@ac-amiens.fr](mailto:veronique.podvin@ac-amiens.fr)  
Docteur Véronique Podvin  
03 22 82 37 56



# Écoute et accompagnement pour les personnels lors de la reprise progressive de l'activité sur site

## Je suis confronté(e) à une problématique :

Liée à une situation sociale, familiale économique ou professionnelle

Liée aux conditions de travail pouvant affecter la santé morale ou physique et la sécurité

## De quel accompagnement puis-je bénéficier ?

L'assistant(e) de service social propose une écoute et un soutien à tous les personnels de l'Académie.

Le service social du travail aide, informe, oriente et accompagne les personnels dans la résolution des difficultés personnelles ou professionnelles.

Il contribue à l'amélioration du bien-être des agents et à leur condition de vie au travail.

L'assistant(e) de service social intervient dans le respect du secret professionnel et avec le consentement de l'agent.

Le problème rencontré est à signaler au supérieur hiérarchique qui aidé par l'assistant de prévention assurera le suivi du signalement.

Les conseillers de prévention peuvent accompagner sur la démarche et la réglementation.

Le registre de santé et de sécurité au travail (RSST) ou le registre de signalement d'un danger grave et imminent (RDGI) est à votre disposition au sein du service, de l'école ou de l'établissement scolaire.

## Quels sont les interlocuteurs ?

### Aisne :

Nord : [barbara.luraschi@ac-amiens.fr](mailto:barbara.luraschi@ac-amiens.fr)  
03 23 26 20 68

Sud : [dominique.guignard@ac-amiens.fr](mailto:dominique.guignard@ac-amiens.fr)  
03 23 26 22 16

### Oise :

Est : [xavier.durand@ac-amiens.fr](mailto:xavier.durand@ac-amiens.fr)  
07 78 04 36 02

Ouest : [social-perso60@ac-amiens.fr](mailto:social-perso60@ac-amiens.fr)  
03 44 06 45 17

### Somme :

Est : [fatima.selemani@ac-amiens.fr](mailto:fatima.selemani@ac-amiens.fr)  
03 22 71 25 78

Ouest : [elodie.blanc@ac-amiens.fr](mailto:elodie.blanc@ac-amiens.fr)  
03 22 71 25 12

## ESPACES D'ÉCOUTE

- **Cellule académique d'écoute et de soutien** : 03 22 823 825 lundi au vendredi de 9h à 18h.
- **Espace d'Accueil et d'écoute- Réseau PAS MGEN** pour échanger avec un(e) psychologue par téléphone 0 805 500 005 lundi - vendredi 8h30 18h30.
- **Allô Azur** : écoute par les psychologues EN 03 22 92 31 19 lundi 15h-17h – mercredi 13h-15h – vendredi 14h-16h